

Communiqué de presse du 10 janvier 2020

constructionsuisse dit non à l'initiative de l'Association suisse des locataires

Le comité de constructionsuisse recommande de voter NON à l'initiative de l'Association suisse des locataires « Davantage de logements abordables », sur laquelle le peuple se prononcera le 9 février 2020.

Le quota de 10 pour cent de nouveaux logements d'utilité publique exigé par l'initiative dans l'ensemble de la Suisse est irréaliste, disproportionné et finalement contreproductif. Ce quota augmenterait considérablement la bureaucratie tout en abaissant proportionnellement la construction de logements privés, ce qui conduirait à une hausse des loyers pour ce segment. L'exigence selon laquelle les assainissements ne devraient pas entraîner d'augmentation de loyer est tout sauf judicieuse et va à l'encontre de la politique énergétique actuelle : si les coûts des assainissements énergétiques ne pouvaient plus être supportés conjointement par les bailleurs et les locataires, cela entraînerait un recul des assainissements énergétiques. Depuis le lancement de l'initiative, le marché du logement s'est nettement détendu dans de nombreuses régions du pays ; une intervention massive sur le marché telle que prévue par l'initiative ne se justifie donc pas non plus de ce point de vue.

Pour toutes ces raisons, constructionsuisse se prononce contre l'initiative « Davantage de logements abordables » et recommande de voter NON le 9 février 2020.

Contact :

Sandra Burlet, directrice adjointe de constructionsuisse, T. 078 734 60 34

constructionsuisse est l'organisation faïtière de l'industrie de la construction. Elle comprend 70 associations-membres et quatre groupes de base : planification, gros œuvre, second œuvre et techniques du bâtiment ainsi que production et négoce. La construction génère un chiffre d'affaires annuel de plus de 65 milliards de francs et emploie plus de 500'000 collaborateurs.